

Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2023 - 056

Nombre de Conseillers

En exercice : 14
Présents : 8
Votants : 8

OBJET

**INSCRIPTION
AU PLAN
DEPARTEMENTAL
DES ITINERAIRES DE
PROMENADE ET DE
RANDONNEE DE
CHEMINS RURAUX
TRAVERSANT LE
TERRITOIRE
DE LA COMMUNE**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le 10/07/2023
Publié ou notifié
le 10/07/2023



Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le 10/07/2023

ID : 046-214600892-20230705-2023_056-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le cinq juillet à 20 H 30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24.06.2023

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, Mme DAVID, M. ROUCH,
Mmes CAMPOURCY, BOON, MM. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Excusés : M. ROTTIER, Mme BROUSSE, MM. DELTORT, FAYEMENDY.
Absents : Mme DELAIR, M. LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Après avoir pris connaissance de l'article 57 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983, de l'article L 361-1 du code de l'environnement et de l'article L 311-3 du Code du sport dont les objectifs sont de mettre un réseau de chemins à la disposition du public désirant pratiquer la promenade ou la randonnée sous toutes ses formes, tout en assurant la préservation des chemins ruraux qui ont un rôle déterminant pour le développement du tourisme rural,

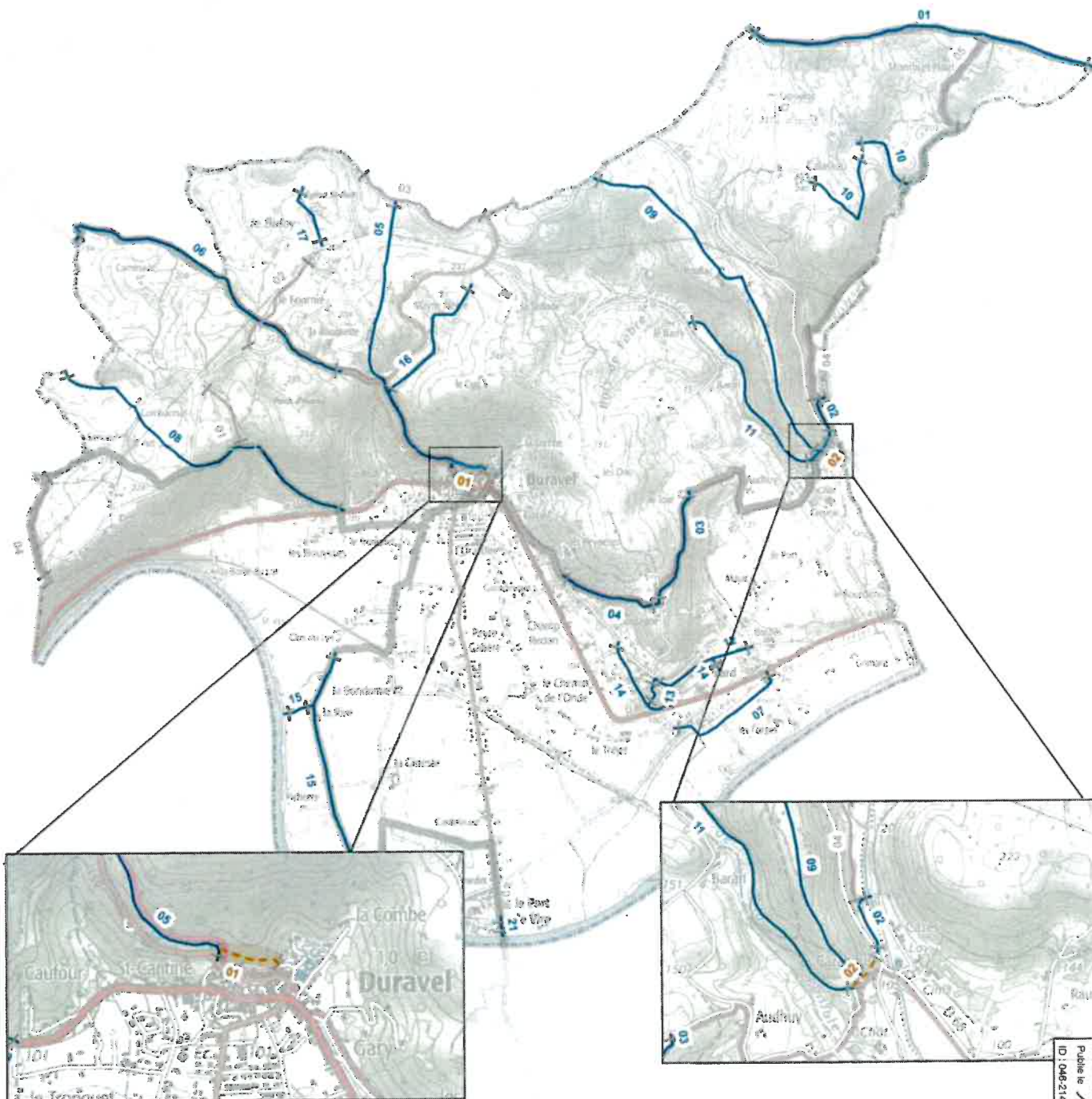
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) des chemins énumérés ci-dessous :

1. Chemin rural de Duravel à Montcabrier
2. Chemin rural des Cazabous à Cazes.

Le Conseil Municipal s'engage donc à ne pas vendre ces chemins sauf à en rétablir la continuité par un itinéraire de même valeur.

Pour extrait conforme
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire
Gérard CALASSOU





0 325 650 1 300 Mètres

- Chemins inscrits au PDIPR Tranche 2 - 1988
 - Chemins inscrits au PDIPR 14/09/2021
 - Chemins à inscrire au PDIPR
 - Sentier de randonnée
 - Limite de la commune
- Se référer au tableau ci-joint

MAIRIE 1-21

Source :
Lot Tourisme
Délibération comm
Scan 25 - IGN
© IGN
Copie et reproduction

Envoyé en préfecture le 10/07/2023
 Reçu en préfecture le 10/07/2023
 Publiée le 14/07/2023
 ID : 1046214000992-20230705-2023_056-DIE